

NOS OBJECTIFS

Prévenir et lutter contre toutes formes de vulnérabilités

- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- Hébergement des sans-abris
- Accompagnement des publics vulnérables (majeurs protégés, femmes victimes de violences, réfugiés, pupilles de l'État, gens du voyage, situations de handicap)

Faciliter les parcours et les transitions

Accès et maintien dans l'emploi

- Parcours emploi compétences
- Parcours de transition professionnelle
- Insertion par l'activité économique
- Accompagnement des mutations économiques

Accès et maintien dans le logement

- Plan logement d'abord
- Droit au logement opposable
- Prévention des expulsions
- Lutte contre l'habitat indigne

Promouvoir l'égalité des chances et des droits

- Politique de la ville
- Lutte contre les discriminations
- Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Politiques du handicap

Développer l'emploi et les compétences

- Aides à l'emploi selon les territoires et les publics
- Contrats aidés
- Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales
- Aides à l'apprentissage

Veiller au respect du droit du travail

- Santé et sécurité au travail
- Application du Code du travail et des conventions collectives
- Information, renseignement et conseil des salariés et des employeurs
- Appui au dialogue social
- Lutte contre le travail illégal et les fraudes

Où nous trouver ?

Sur le site A de Caen :

Centre administratif départemental
rue Daniel Huet, 14053 Caen Cedex

Sur le site B d'Hérouville-Saint-Clair :

3 place Saint-Clair, 14201 Hérouville-Saint-Clair Cedex

Contacts

ddets-direction@calvados.gouv.fr

Standard site A de Caen : 02 31 52 74 02

Standard site B d'Hérouville Saint Clair :
02 31 47 74 00

<http://www.calvados.gouv.fr/>



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)

Depuis le 1er avril 2021, la **DDCS** (Direction départementale de la Cohésion Sociale) et l'**UD Direccte** (Unité Départementale de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), sont devenues : la **DDETS** (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités).

Vous êtes acteur de la cohésion sociale ?

La DDETS est votre nouvelle interlocutrice pour toute question liée :

- Au service public de la rue au logement : l'accès à l'hébergement et au logement des personnes en situation d'exclusion et de précarité
- A la lutte contre les exclusions et contre la pauvreté : veille sociale, stratégie pauvreté, aide alimentaire, politique de la ville
- A l'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique
- A l'appui à l'émergence de projets dans les domaines de compétences de la DDETS
- A l'accès aux droits et l'accompagnement des personnes :
 - tutelle, curatelle
 - comité médical et commissions de réforme
 - schéma de domiciliation
 - protection de l'enfance (pupilles de l'État)
 - personnes âgées et en situation de handicap
 - gens du voyage
- A l'accueil des demandeurs d'asile et l'intégration des réfugiés
- Au retour à l'emploi des demandeurs d'emplois de longue durée
- Aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes

Vous êtes chef d'entreprise, salarié, autoentrepreneur ?

La DDETS est votre nouvelle interlocutrice pour toute question liée :

- A l'entreprise, l'emploi, le développement des compétences :
 - La formation professionnelle/titres
 - Les initiatives territoriales
 - La promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- A l'accompagnement des mutations économiques :
 - L'activité partielle
 - Le soutien aux entreprises en difficulté (plans de sauvegarde de l'emploi, les ruptures conventionnelles collectives, les conventions de revitalisation)
- A l'application du droit du travail : renseignements, inspection du travail
- A l'apprentissage, les contrats aidés
- Aux mesures du Plan de Relance sur les champs d'intervention de la DDETS

Pour tout renseignement en droit du travail :

Accueil téléphonique :
contacter le 0806 000 126
(prix d'un appel local)

Accueil physique :
uniquement sur rendez-vous

Vous êtes une collectivité territoriale ?

La DDETS est votre nouvelle interlocutrice pour toute question liée à :

- La politique de la ville
- La territorialisation des besoins en hébergement et en logement
 - Le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
 - Les conventions intercommunales d'attributions
 - Le schéma de domiciliation
 - Le schéma d'accueil des gens du voyage
- L'ingénierie de projet sur l'offre sociale et le développement économique
- La contractualisation concernant le plan de lutte contre la pauvreté
 - Les points conseil budgets
 - Le service public de l'insertion et de l'emploi
- L'appui à l'animation territoriale en faveur de l'emploi